

ASSOCIATION
« DELPHINE CENDRINE »
Mr STAWOSKI Mr ALZIEU
“la Garlande”
31590 VERFEIL

3 mars 2005

Commentaire sur l'émission « Complément d'Enquête » France 2

Il est déjà dommage de voir que sur le plateau il n'y avait que des psychiatres, des malades, des juristes, mais pas de VICTIME.

Il est dommage qu'à la fin du reportage sur Nadia et son agresseur Cédric, on laisse entendre que c'est 2 victimes.

On précise que Cédric touche une invalidité et ne travaille pas, on oublie de dire que son loyer est aussi payé.

On oublie de dire que Nadia ne peut plus travailler à temps complet, on ne précise pas qu'on ne lui a versé que 75000 (francs) pour préjudice moral et préjudice esthétique et qu'aujourd'hui, son agresseur ayant eu un non-lieu et n'étant pas solvable, on demande à Nadia 15.000 euros de participation pour sa prochaine opération ; Alors qu'elle devra subir des soins à vie et qu'elle a déjà réglé de nombreux soins.

On oublie de dire que Cédric a déjà été 3 fois récidiviste et est conscient des actes qu'il commet. Qui garantie qu'il ne le sera pas une 4^{ème} fois ou plus ?

Benoît Duquesne n'aborde pas la responsabilité de l'entourage, du psychiatre, de la famille, du Préfet. (Article 121.3 du Code Pénal).

Les victimes veulent un Procès pour avoir un statut, pour que l'agresseur soit reconnu coupable, même s'il est contraint à une peine, mais sans responsabilité.

Et, nous voulons que tous les responsables soient appelés à la barre.

Responsabilisons pour ne plus voir de Drame.

Christian STAWOSKI
Coprésident de l'Association
« DELPHINE CENDRINE »